

carte n° 00 3003

Annexe n° 3.

No 418 - OFFICE DÉPARTEMENTAL de

OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE.

CARTE DE COMBATTANT VOLONTAIRE DE LA RÉSISTANCE.

DOSSIER DE DEMANDE.

NOM : La Bihan
PRÉNOMS : Etienne Jean
Pseudos : Steven Belchasse
Date et lieu de naissance : 12 Juin 1902 à Elliant

AVIS de la Commission Départementale favorable le 29 DEC 1952

AVIS de la Commission Nationale favorable le

DÉCISION attribution le 29 DEC 1952

carte n° 00 3112 12 JANV 1953

4118

A DETACHER

30 JANV 1953

et à RETOURNER à l'OFFICE DEPARTEMENTAL des A.C. et V.G. - Impasse de la Palestine, à QUIMPER.

M *Le Bihan Steiner*

demeurant à *Cashevi*

déclare avoir reçu la carte n° *003.712*

de Combattant Volontaire de la Résistance

qui lui a été attribuée en application de la Loi n° 49-418 du 25 Mars 1949.

A

le

195

(signature)

*Le Bihan*

Mi Saiki Mikohi  
Mi Saiki de le  
Derniere  
Croyez en Jesus  
avec Patience.

Honorable  
Lieutenant

MR & MME E. LE BIHAN Etienne

Rixaux "Par Olivier"  
Defense de la France

Commandant F.F.I.  
5 rue C<sup>te</sup> (2<sup>e</sup>) ou Bd  
La Tour d'Auvergne

3, RUE G. CLÉMENCEAU

CARHAIX

4118

-:~::~:-:~::~:-

-:~::~:-:~::~:-

EXTRAIT de la DECISION N°

2

LE PREFET du FINISTERE, Président de l'Office départemental des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre,

VU la Loi n° 49-418 du 25 Mars 1949, relative au Statut et aux droits des Combattants Volontaires de la Résistance,

VU le Décret n° 50-358 du 21 Mars 1950, portant règlement d'Administration publique pour l'application de la Loi n° 49-418 du 25 Mars 1949 susvisée et notamment son article 4,

VU le Décret de codification n° 51-470 du 24 Avril 1951 et notamment son article 260,

20 NOV 1952

VU l'arrêté en date du ~~8 Juin 1951~~ du Ministere des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre donnant délégation de pouvoirs aux Préfets pour l'attribution du titre de Combattant Volontaire de la Résistance à certaines catégories d'ayants-droit,

VU les demandes présentées par les intéressés,

VU l'avis de la Commission départementale des Combattants Volontaires de la Résistance du FINISTERE,

D E C I D E :

Le titre de Combattant Volontaire de la Résistance est attribué aux personnes dont les noms suivent :

.....

NOM : M *Le Bihan*

Prénoms : *Etienne Jean*

Adresse : *22 Rue de Callac, Carhaix*

.....

Fait à QUIMPER, le 29 DEC 1952

LE PREFET :

Pour extrait certifié conforme;  
LE SECRETAIRE GENERAL de l'O.D.

Signé : J. LAPORTE

*[Signature]*

COMMISSION DEPARTEMENTALE des COMBATTANTS  
VOLONTAIRES de la RESISTANCE  
(Réunion du 29 DEC 1952 )

Dossier n° 4118.

Demande de Carte du Combattant Volontaire de la Résistance  
ce présentée par :  
M. LE-BIHAN - Étienne Jean  
né le 12 Juin 1902. à Collicaut.  
demeurant 22 Rue de Callac à Carhaix-

-:-  
Agent PI du 1<sup>er</sup> Mars 1943 au 30 août 1943, ré-  
sine Pat' O'Leary des FFL - FFI du 1/1/44 - 10/8/44  
FFI du 1<sup>er</sup> Janvier 1944 au 10 août 1944.  
Ancien prisonnier évadé.

Blessé en Callac, le 10 août 1944, à la tête  
de sa section, à Ploumenil, le Lieutenant  
Le Bihan est pourvu d'une 4050 - C. 21.

Remplit les conditions à tous les titres.

Avis favorable. S. A. 2.

Le RAPPORTEUR,

AVIS de la COMMISSION DEPARTEMENTALE *emp.*

FAVORABLE

signature d'un membre  
de la Commission,

*Phinny*

QUIMPER, le 29 DEC 1952  
signature du  
Secrétaire de la Commission,

PREFECTURE DU FINISTERE

OFFICE DEPARTEMENTAL des  
ANCIENS COMBATTANTS et  
VICTIMES de GUERRE

COMMISSION DEPARTEMENTALE des COMBATTANTS

VOLONTAIRES de la RESISTANCE

Dossier N° H418

(Réunion du \_\_\_\_\_)

M. Le Bihan *Steine* *Yves* pseudo :  
né le 12 juin 1902 à *Ylliaut*.  
demeurant 122 rue de Callac à *Carhaif*.

La Commission départementale

EST d'AVIS

de prendre en considération, pour l'attribution du titre de  
Combattant Volontaire de la Résistance au susnommé :

Périodes du <sup>1941</sup> 1.3.43	au 30.8.43	FFC ( <i>Cal o leary</i> )
du 1.1.1944	au 10.8.1944	FFi ( <i>D<sup>e</sup> la tour d'Auvergne</i> )
du	au	( )
du	au	( )

*no peut faire ni témoignage ni permis*

1) ant. au 1.3.43

2) 30/8/43 au 1.1.44

*( voir cette période )*

Signature d'un  
Membre de la Commission,

A QUIMPER, le

Signature du  
Secrétaire de la Commission,

M. E. Pichon, Étienne Carhaïl le 14 avril 1952

22 Rue de Callac

12 AVR 1952

Carhaïl

à Monsieur le Secrétaire général

C.V.R. dossier n° 4118 (3e)

de l'office départemental

C.V.R.

Quimper

Monsieur le Secrétaire général

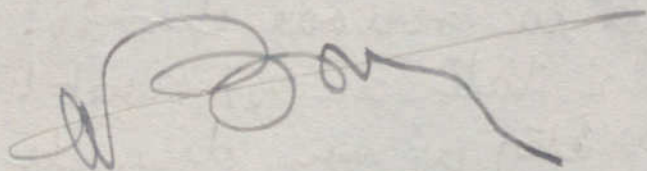
Suite à votre circulaire reçue il y a quelques jours par la mairie

je'ai l'honneur de vous informer que pour la période de 1944. à fin 1942, ou j'ai travaillé pour le Réseau Johnny. La seule personne du dit réseau avec qui j'étais en relation (était le Sr Andrieux de Carhaïl, mort en déportation) je ne puis donc donner d'attestation,

quant à la période du 30.8.43. ou 1.1.44 c'est à la date du 27 août 43 que la Gestapo est venue m'arrêter à mon domicile, étant absent j'avais pris le maquis, et resté en relation avec le groupe de résistance de Carhaïl, jusqu'à la mise sur pieds du groupe Libération-Nord, ne pouvant plus

rentrer chez moi, sans risques d'être arrêté  
pendant cette période j'ai été en contact avec  
"Défense de la France" j'ai négligé de me faire  
homologuer à ce réseau à la Libération, mais  
je suppose que ce laps de temps doit compter, car  
si j'avais été arrêté le 28 août 43. Comme nos  
amis, mon temps de détention aurait été compté  
et comme j'ai évité cette arrestation je pense qu'il  
serait justifié que ces 4 mois compteraient comme  
temps réel de présence dans la résistance, sans  
attestations de chef de réseau, cependant si ce-  
ci peut être d'une utilité, toute ne n'aurait pas été  
homologuée du 1-9-43 au 31-12-43. Je ne possède  
pas de documents officiels pour cette période.

Je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire  
Général, à ma considération distinguée.





OFFICE DEPARTEMENTAL des  
ANCIENS COMBATTANTS et  
VICTIMES DE GUERRE

PREFECTURE DU FINISTERE

COMBATTANTS

C.V.R. Dossier n° 4118

Détermination du temps  
de service dans la Ré-  
sistance.

QUIMPER, le 28 Mars 1952  
(Impasse de la Palestine)

Le SECRETAIRE GENERAL de  
l'OFFICE DEPARTEMENTAL

à M *de Billy*

(s/c. de M. le Maire)

M

Le certificat réglementaire d'appartenance que vous m'avez fait parvenir prouve que vous avez appartenu aux F.F.I. ~~et~~ aux F.F.C. - à la R.I.F. du 1.3.43 au 30.8.43 du 1.1.44 au 10.8.44: ces services vous donnent droit à l'attribution de la Carte de Combattant Volontaire de la Résistance par application des dispositions de l'alinéa 4° du § A du décret du 21 Mars 1950.

Mais, à l'occasion de l'examen des dossiers qui lui sont soumis, la Commission départementale des Combattants Volontaires de la Résistance est tenue d'émettre un avis sur le temps réel de présence des postulants dans la Résistance.

Or, vous déclarez être entré dans la Résistance dès le 7 1941

Afin de permettre à la Commission départementale d'émettre un avis en toute connaissance de cause, je vous prie de vouloir bien me faire parvenir au moins deux témoignages circonstanciés attestant, sur l'honneur, la matérialité ainsi que la durée exacte de votre activité dans la Résistance au cours de la période qui n'a pas été homologuée.

Ces témoignages seront établis par des personnes notoirement connues pour leur activité de Résistants et ayant effectivement appartenu aux F.F.C., aux F.F.I., ou à la R.I.F.

Les témoins devront mentionner le Réseau, l'Unité ou le Mouvement dont ils ont fait partie.

Leur honorabilité sera certifiée par le Commissaire de Police ou le Maire.

De plus, leur signature devra être validée par un Chef ou Liquidateur national de Réseau, d'Unité ou de Mouvement.

Veillez agréer, M , l'assurance de ma considération distinguée.

Le SECRETAIRE GENERAL  
de l'O.D.

Mouvement ou Réseau :

Chef ou Liquidateur :

*John - de Billy D F*

**E. LE BIHAN**  
AGENT GÉNÉRAL D'ASSURANCES  
28, Rue de Colloc 22  
CARHAIX (Finistère)  
2998

Carhaix le 28/7/51

30 JUIN 1951

Monsieur le Secrétaire Général  
de l'Office Départemental  
des A.C. et V.G.  
Quimper

Demande de Carte  
de C.V.R.  
Série n° 4.118

Monsieur le Secrétaire Général

P.A. 2

Suite à votre lettre citée en  
marque, j'ai l'honneur de  
vous faire parvenir sous le pli  
une photographie d'identité  
Veuillez agréer monsieur  
le Secrétaire Général l'assurance  
de ma considération distinguée

*non fait*

22291

C.V.R 4118

*du 4 Août*

PREFECTURE DU FINISTERE

OFFICE DEPARTEMENTAL des ANCIENS COMBATTANTS  
et VICTIMES de GUERRE  
- QUIMPER - 11 AOUT 1951

*11908*

NOTE à Monsieur Le Bihan *Stienne*  
28 rue de Callac. Carhaix *Peau Yvan*

Demande ou nature  
des pièces jointes

Nbre  
de  
pièces

REPONSE ou  
OBSERVATIONS

Monsieur. La photo  
d'identité réclamée  
n'étant pas jointe à  
votre lettre, je vous  
serais obligé de me  
la faire parvenir.

Veuillez croire,  
Monsieur, à mes  
sentiments distingués.

*Monsieur*  
En retour, une  
photographie  
d'identité pour  
remplacer celle  
civile, jointe à  
ma précédente  
lettre, Veuillez

*Croire monsieur le Secrétaire  
Général à ma considération  
distinguée*

QUIMPER, le *6 août* 1951

Le SECRETAIRE GENERAL *ayp*  
de l'O.D.

PREFECTURE DU FINISTERE

OFFICE DEPARTEMENTAL des  
ANCIENS COMBATTANTS et  
VECTIMES de GUERRE

QUIMPER, le 13 MARS 1950 1950

Monsieur

4418  
Le Bihan Stienne  
22 rue de Callac  
Carhaix

(s/couvert de M. le Maire)  
23 MARS 1950

Monsieur,

Je suis heureux de vous faire connaître que votre  
qualité d'ancien Combattant de la Guerre 1935-45 a été reconnue.

En vue de l'établissement de votre carte, vous vou-  
drez bien me faire parvenir, jointe à la présente note, une photogra-  
phie du format 3 X 4 portant au verso vos nom, prénoms et adresse.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sen-  
timents distingués.

Le SECRETAIRE GENERAL  
de l'O.D.  
C. FLOCH

H.J.

GROUPE DES MUTUELLES  
DU MANS

MUTUELLE GÉNÉRALE FRANÇAISE  
ACCIDENTS

MUTUELLE GÉNÉRALE FRANÇAISE  
VIE

Avec répartition des excédents annuels  
aux assurés sans surprimes

LA MUTUELLE DU MANS  
INCENDIE

LA DÉFENSE AUTOMOBILE ET SPORTIVE  
D. A. S.

Etienne Le Bihan

AGENT GÉNÉRAL

22, RUE DE CALLAC, 22

CARHAIX (FINISTÈRE)

Le 23 Mars 1950

Monsieur Le Secrétaire Général  
de L'Office Départemental  
des anciens Combattants et  
Victimes de Guerre.  
Quimper

Monsieur Le Secrétaire Général

Suite à votre memo du 18 mars sous  
couvert de m<sup>r</sup> Le Maire de Carhaix, j'ai  
l'honneur de vous faire parvenir sous fepli  
une photographie de 3x4, en vue de l'éta-  
blissement de ma Carte d'ancien Combattant  
de 39-45,

Avec mes remerciements je vous prie  
de croire cher Monsieur à ma considération  
distinguée

*[Signature]*

80.033  
27.3.1950

H.J.

1. photo jointe

OFFICE DÉPARTEMENTAL  
DES ANCIENS COMBATTANTS  
ET VICTIMES DE GUERRE  
DU FINISTÈRE

Téléphone 14-50

QUIMPER, le 13 MARS 1951  
Impasse de la Palestine

27 MARS 1951

**NEANT**

Le Secrétaire Général de l'Office départemental,  
à Monsieur le Procureur de la République

à Quimper

CARTE DU COMBATTANT VOLONTAIRE  
DE LA RÉSISTANCE

Dossier N° 4118

DEMANDE DE BULLETIN N° 2

Afin de permettre de compléter le dossier de  
l'intéressé, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir  
bien me faire parvenir — joint à la présente note — un

**BULLETIN N° 2** du Casier Judiciaire de :

M Le Bihan Etienne Jean  
né le 12 juin 1902 à Elliant

Le Secrétaire Général  
de l'Office départemental,

C. FLOCH.

Casier judiciaire du Tribunal Civil de Quimper  
Fichier N° 2: "NEANT"

24 MAR 1951



Le Greffier

*[Signature]*

N.-B. — Prière de retourner la présente note à l'Office départemental.

H118

OFFICE NATIONAL  
DES  
ANCIENS COMBATTANTS  
ET  
VICTIMES DE LA GUERRE.

DEMANDE DE LA CARTE  
DU COMBATTANT VOLONTAIRE DE LA RESISTANCE.

DU FINISTÈRE

Office départemental de  
**FINISTÈRE**

Avis très important. — Il est du plus grand intérêt pour le postulant de répondre avec le maximum de soin et de précision à chaque question posée dans les limites du cadre qui lui est offert pour exposer ses titres.

NOM (1): **LE BIHAN**  
 PRÉNOMS (2): **Stienne Jean**, né le **12 juin 1902**  
 Pseudos (3): **i Liliant**  
 Situation de famille: **marie trois enfants**  
 Profession: **agent général d'assurances**  
 Nationalité: **Française**  
 Adresse actuelle: **22 Rue de Callac à Carhaix Finistère**

Situation militaire (postérieure au 17 juin 1940): **Lieutenant F.F.I. Cien**  
**Homologation en date du 8 août 1945 n° 25. (OR**  
**FFI / H.O. membre des F.F.I. Carte n° 4407.**  
**Bureau Pat' O'Leary sous Bureau "D'Hebburn"**

Promotions ou décisions intervenues depuis la libération: **Homologation de F.F.I. de**  
**réserve Cien du 8 août 1945. Cité à l'ordre du régiment**  
**en date du 9 mai 1945 (Copie jointe) diplôme du Bureau**  
**Pat' O'Leary (Copie jointe) Récompense à 100% pour blessure**  
**reçue en combat. (Copie des certificats ci-joints)**

Situation civile sous l'occupation jusqu'à la libération (avec lieux et dates): **Inode du camp de**  
**prisonniers de guerre de Surgères le 18 juillet 1940 Rentré**  
**dans l'après le 25-9-40. Pris mes occupations à**  
**Carhaix agent général d'assurances**

Blessures, avec indication des circonstances et éventuellement des constatations faites):  
**Blessé en combat par balle à la tête de ma section au**  
**combat de Plouzevet le 10 août 1944 et atteint de plaie**  
**transversante de poitrine hémithorax gauche avec hémoptysie**  
**et hémithorax (Copie conforme jointe) Carnet de soins**  
**n° 2632. (de la section de Quimber)**

(1) En lettres capitales.  
 (2) Dans l'ordre de l'état civil, souligner le prénom usuel.  
 (3) Souligner le plus connu.

accordé  
16-3-47  
J. U. 602472

de la Décorations avec référence (J. O. du Copie jointe) } au titre de la résistance.  
Citations, numéro de l'ordre et copie conforme du texte à annexer: }

Copie de la citation jointe


Copie du Diplôme du Réseau Pat G' Leary joint

Relation sommaire des différentes activités exercées dans la résistance :

Indiquer avec lieux et dates :

- a. Les formations ou réseaux auxquels vous avez appartenu ;
- b. Le nom des responsables (chefs de réseau notamment pour les F.F.C.) qui vous ont contacté, nommé ou désigné à vos grades et fonctions, commandé ;
- c. Les actions contre l'ennemi auxquelles vous avez participé ; les responsabilités assurées ou les services rendus ;
- d. Numéro d'immatriculation et pseudo dans chaque formation. ( pseudo Lieutenant Belchance n° 28697 )

Grade Prisonnier de Guerre Grade du Camp de Jurzevices, au début de l'occupation je fus chargé par le Lt Andrieux du Réseau "John" de surveiller l'activité des P.N.B. parti national Breton (Collaborationnistes) fin 1942 je rentrai au réseau Pat G' Leary par l'intermédiaire de M' Luce dit "Job" chef du groupe "Les Pen Kallet" chargé de rechercher les parachutistes alliés et de leur rechercher des refuges, ai trouvé et dirigé plusieurs parachutistes au début de 1943, Organisa avec Roger Solu Lemaigre, sous les ordres de "Job" un petit dépôt d'armes au début de 1943, délivra plusieurs fausses cartes d'identité aux Résistants au S.T.O. Recherché par la Gestapo le 24-8-43

  
 Certificat exact  
 Le 8 Janvier 1947  
 A Carhaix

du 14-7-44, du 15 mai à la libération à Paris de prisonniers et l'interdiction des permis de séjour, et à leur engagement de la résistance, a participé aux opérations de nettoyage des environs de Carhaix, et au Comité de Pleunouvez au 1er mai à la prison dans opération de reconnaissance à la tête d'une partie de la unité ; Guémenet Néant et transporté à l'hôpital de Carhaix, par décision de la Commission de Régime de Nantes en date du 9-8-1945 (R. 8. 4) infirmité souffrant droit à l'entrée à 100%



Décorations avec référence (J. O. du Copie jointe) } au titre de la résistance.  
de la Citations, numéro de l'ordre et copie conforme du (texte à annexer.)

Copie de la citation jointe

Copie du diplôme du Réseau Pat G' Leary joint

Relation sommaire des différentes activités exercées dans la résistance :

Indiquer avec lieux et dates :

- Les formations ou réseaux auxquels vous avez appartenu ;
- Le nom des responsables (chefs de réseau notamment pour les F.F.C.) qui vous ont contacté, nommé ou désigné à vos grades et fonctions, commandé ;
- Les actions contre l'ennemi auxquelles vous avez participé ; les responsabilités assurées ou les services rendus ;
- Numéro d'immatriculation et pseudo dans chaque formation. ( pseudo Lieutenant Belchance n° 28692 )

Grade Prisonnier de Guerre Grade du Camp de Surzevres, au début de l'occupation je fus chargé par le G' Candriant du Réseau "Ghony" de surveiller l'activité des P.N.B. parti national Breton (Collaborationniste) fin 1942. Je rentre au réseau Pat G' Leary par l'intermédiaire de M' Lefsee dit "Job" chef du groupe "Les Pen-Kallet" chargé de rechercher les parachutistes alliés et de leur rechercher des refuges, ai trouvé et dirigé plusieurs parachutistes au début de 1943, Organisa avec Troger solo Lemaigre, sous les ordres de Lefsee dit "Job" un petit dépôt d'armes au début de 1943, délivra plusieurs fausses cartes d'identité aux Résistants au S.T.O. Recherche par la Gestapo le 24-8-43 pour activité au service du réseau G' Leary, pour aide assistance aux parachutistes alliés ai pris le maquis le 24-8-43 sous de pseudo de "Stéven", puis "Cquère" hébergé à Guingamp chez Rosconnal, on je contacte le réseau Défense de la France par l'agent "Loudy" de Laveny. S.O. ) et Le Guiner de la Crédit Nantais Brest, obligé de quitter par suite d'une perquisition, je rentre au maquis du Kergoat St Hermin, sous le pseudo "Stéven" au en compagnie de Troger et l'aide de la famille de Boimier nous hébergons pendant deux mois 5 parachutistes Américains, début de mois 44 je suis nommé chef de section au B<sup>on</sup> Latour-d'Armergne, sous le pseudo "Belchance" sous les ordres du chef cantonal le maire dit C<sup>on</sup> Martouin et du 15 mai au mois d'août adjoins au chef cantonal

a suivre

A Carhaix le 8 - janvier 1947

Signature :

suite  
de fin juillet à la libération, chef de section et adjoins au C<sup>on</sup> Queques, C<sup>on</sup> la 2<sup>e</sup> C<sup>on</sup> du B<sup>on</sup> Latour-d'Armergne, j'ai participé au coup de main du minier avec ma section, commandé et participé à plusieurs sabotages : Coup de main du minier du 8-6-44, sabotage des lignes de chemin de fer et lignes téléphoniques carhaix Rosperden et carhaix Chateaulin 7-6-44 - 20-7-44 - et 26-7-44, ai participé au parachutage du 14-7-44 et du 6-8-44, de fin juin à fin juillet ai eu la garde d'un poste émetteur et l'ai transporté à plusieurs reprises et d'un poste avait l'indicatif "Lion" du 18 mai à fin juillet j'ai la mission de réceptionner les messages de la B.B.C. et la garde d'un poste récepteur militaire (anglais) du 16 juillet à la libération ai eu le Commandement du maquis de Kerblouz, les 15-17- et 18 juillet a combattu avec l'aide de ma section un détachement d'armes à Kerblouz Breven

OFFICE NATIONAL  
DES  
ANCIENS COMBATTANTS  
ET  
VICTIMES DE LA GUERRE.

DEMANDE DE LA CARTE  
DU COMBATTANT VOLONTAIRE DE LA RÉSISTANCE.

FINISTÈRE

Office départemental de  
**FINISTÈRE**

Avis très important. — Il est du plus grand intérêt pour le postulant de répondre avec le maximum de soin et de précision à chaque question posée dans les limites du cadre qui lui est offert pour exposer ses titres.

NOM (1): **LE BIHAN**  
PRÉNOMS (2): **Stienne Jean**, né le **12 juin 1902**  
Pseudos (3): **Billiant**  
Situation de famille: **marie trois enfants**  
Profession: **agent général d'assurances**  
Nationalité: **Française**  
Adresse actuelle: **22 Rue de Callac à Carhaix Finistère**

Situation militaire (postérieure au 17 juin 1940): **Lieutenant F.F.I. Cigu**  
**Homologation en date du 8 août 1945. n° 28. (O.R. F.F.I. / H.O. membre des F.F.C.I. Carte n° 42707. Bureau Pat' O' Leary. Sous Bureau "Shelburn")**

Promotions ou décisions intervenues depuis la libération: **Homologation de F.F.I. de réserve C.M. du 8 août 1945. Cité à l'honneur du régiment en date du 3 mai 1945. (Copie jointe). diplôme du Bureau Pat' O' Leary (Copie jointe). Réformé à 100% pour blessure reçue en combat, (Copie des certificats ci-jointe)**

Situation civile sous l'occupation jusqu'à la libération (avec lieux et dates): **Inode du camp de prisonniers de guerre de Surgères le 18 juillet 1940. Revenu dans l'ouest le 25-9-40. Pris mes occupations à Carhaix, agent général d'assurances**

Blessures (avec indication des circonstances et éventuellement des constatations faites): **Blessé en combat par balle à la tête de ma section au combat de Ploumazel le 10 août 1944 et atteint de plaie transitoire de poitrine hémithorax gauche avec hémoptysie et hémithorax (Copie conforme jointe). Carnet de soins n° 2632. (de la section de Quimber)**

(1) En lettres capitales.  
(2) Dans l'ordre de l'état civil, souligner le prénom usuel.  
(3) Souligner le plus connu.

J. U. 602472.

accordé  
16-3-47  
J. [Signature]

du parachutaire au 16-7-44, du 15 mai à la libération à priori de périodiquement à l'instruction des jeunes recrues, et à leurs engagements dans la résistance, a participé aux opérations de nettoyage des environs de Carhaix, et au combat de Ploumazel où je fus blessé à la poitrine dans opération de reconnaissance à la tête d'une partie de mon unité, grièvement blessé et transporté à l'hôpital de Carhaix, par décision de la Commission de Réforme de Nantes en date du 9-8-1945 (R. S. 1) infirmité ouvrant droit à pension à 100%

Certifié exact  
à Carhaix le 8 Janvier 1947  
[Signature]

EXTRAIT DU REGISTRE DES NAISSANCES

Année 1902 Folio 12 N° 71

4418

Le douze juin mil neuf cent deux  
à huit heures minutes, est né à Keriollet :  
Etienne Jean

du sexe masculin  
de Michel yves LE BIHAN, cultivateur,  
âgé de trente-huit ans, et de Marie Renée Le  
Meur, son épouse, ménagère, âgée de vingt-  
cinq ans.

domiciliés à Keriollet en Elliant en cette commune.

Dressé par Nous, le treize juin  
mil neuf cent deux à quinze heures minutes,  
sur présentation et déclaration faite par le père.

Mention marginale : Marié à Elliant,  
le 9 septembre 1925, avec Marie Anne Perrine  
MAGUER.

Pour copie conforme :

En Mairie, le 31 Décembre 1902

Le Maire,



*[Handwritten signature]*

Département  
DU FINISTÈRE

MAIRIE  
de  
*Elliant*  
▼▼▼▼▼▼▼▼

ÉTAT CIVIL

4118

# EXTRAIT DU REGISTRE DES ACTES DE NAISSANCE

pour l'année 1902

Au Folio 12 No 71 est écrit ce qui suit :

NAISSANCE

de  
*Le Bihan*  
*Etienne Jean*

Le douze juin mil neuf cent deux  
à huit heures minutes, est né à Kerioulet ;  
Etienne Jean

du sexe masculin de Le Bihan Michel Yves  
Cultivateur, âgé de huit ans, et de Le Meur  
Marie Renee, sa femme, lingère, âgée de vingt  
cinq ans.

Mention Marginale : Marie à Elliant le 9 septembre  
1925 avec Maguer Marie Anne Perrin.

Certifié le présent extrait conforme aux indications portées au  
registre, par Nous, Officier de l'Etat civil de la com<sup>no</sup> de Elliant.

Mairie de Elliant le cinq Janvier mil neuf cent quatre-vingt

L'Officier de l'Etat Civil,



*Maguer Marie Perrin*

F. F. I.

Bataillon La Tour-d'Auvergne

CARHAIX (Finistère)

4418

Je soussigné, BRIAND Joseph, ex-commandant F. F. I., Chevalier de la Légion d'Honneur et chargé de la liquidation du Bataillon La Tour-d'Auvergne, certifie que

le nommé : nom Le Bihan

prénoms Etienne

né le 18. 6. 1902 à Elhiant

a servi volontairement avec Honneur dans notre Bataillon, du Jan' 41

au 30 SEP 1944

Délivré conforme à nos états.

A Carhaix, le 18. 1. 47  
Briand

F. F. I.  
FINISTÈRE

Secrétariat aux Forces Armées  
Guerre  
Direction du personnel  
Militaire de l'Armée de Terre  
6ème Bureau

ATTESTATION  
d'Appartenance aux F.F.C.  
66.66I  
-:-:-:-:-:-:-:-:-

-----  
Référence/I.M.N°407/FFCI/ADM du 17 Avril 1947  
-----

Monsieur Le Bihan Etienne,  
né le 12 .6 .1902  
aservi en qualité d'AGENT P.I  
Du 1.3.1943 AU 30.8.1943  
Au RESEAU "PAT'O'LEARY"  
des Forces Francaise Combattantes

H118

PARIS le 1er Mars 1949  
Certifié Exact  
Le Général Directeur  
P.O le Colonel de Dionne  
Chef du B. des Forces Francaise Combattante de l'INTERIEUR  
Le Ministre de la Défense Nationale  
Signé Illisible

POUR COPIE CERTIFIEE  
CONFORME

A Carhaix le 24 août 1980  
Le Maire



III<sup>o</sup> - RÉGION MILITAIRE

ÉTAT-MAJOR

Bureau F. F. C. I. régional

N° 9561 BR FFCI/FI-N.

C. A. 3

16 Nov. 1949 - Rennes

MODÈLE NATIONAL — SÉRIE NORMALE

Références: IM. n° 10 EMGG/FFI du 8 Février 1945

IM. n° 4550 FFCI/FI du 9 Mai 1947

# CERTIFICAT D'APPARTENANCE AUX FORCES FRANÇAISES DE L'INTÉRIEUR

LE GÉNÉRAL COMMANDANT LA III<sup>o</sup> RÉGION MILITAIRE, certifie que:

Monsieur LE BIHAN Etienne *alias* "Steven" "Belehasse"  
né le 12 Juin 1902 à ELLIANT (Fre)  
actuellement domicilié à 22, rue de Gallac GARHAIX (Fre)

## A SERVI DANS LES FORCES FRANÇAISES DE L'INTÉRIEUR

au titre des formations suivantes, comprises dans l'ordre de bataille des Unités F.F.I. et dans les départements ci-après:

FINISTÈRE - Bataillon La Tour d'Auvergne du 1.1.44 au 10.8.44

du au

du au

la dernière date indiquée étant celle de la libération de son secteur.

### Circonstances particulières

Monsieur LE BIHAN Etienne a continué à servir dans sa formation après la libération jusqu'au 10.8.44 date à laquelle il a été blessé et hospitalisé.  
est rentré dans ses foyers

La présente attestation constitue un **Certificat de présence au Corps.**

A RENNES le 16 Novembre 1949

Le présent certificat annule et remplace celui établi sous le n° 3988/DR/FFCI/AT du 20.2.47.

Le Général de C.A. ARLABOSSE  
Commandant la 3<sup>o</sup> Région Militaire  
par délégation, le  
Chef du Bureau F.F.C.I.



Références particulières éventuelles

F/ 6639

.....

B. R. A. A. E. A.  
Bureau de recherche sur l'aide  
apportée aux évadés Alliés  
Section Britannique  
666-----

4118

Hotel du Palais Royal  
4 Rue de Valois  
Paris le 28-8-1945

Je soussigné, Lt. Cmdr. P. A. O'Léary, R.N. Certifie que  
Mr Le Bihan Etienne Jean, a été pendant la guerre un  
membre actif de l'organisation O'Léary.

Il s'est particulièrement distingué, en aidant  
à diverses reprises, des aviateurs alliés.

Au nom de la notion Britannique, je rends hommage  
à son courage, et à son désintéressement.

I. S. 9  
AWARDS BUREAU  
28 AUG 1945

Lt; Cmdr. P. A. O'Léary R.N.  
Signé O'Léary

POUR COPIE CERTIFIEE  
CONFORME

A. Carlier Le 24 août 1953





4418

~~53~~

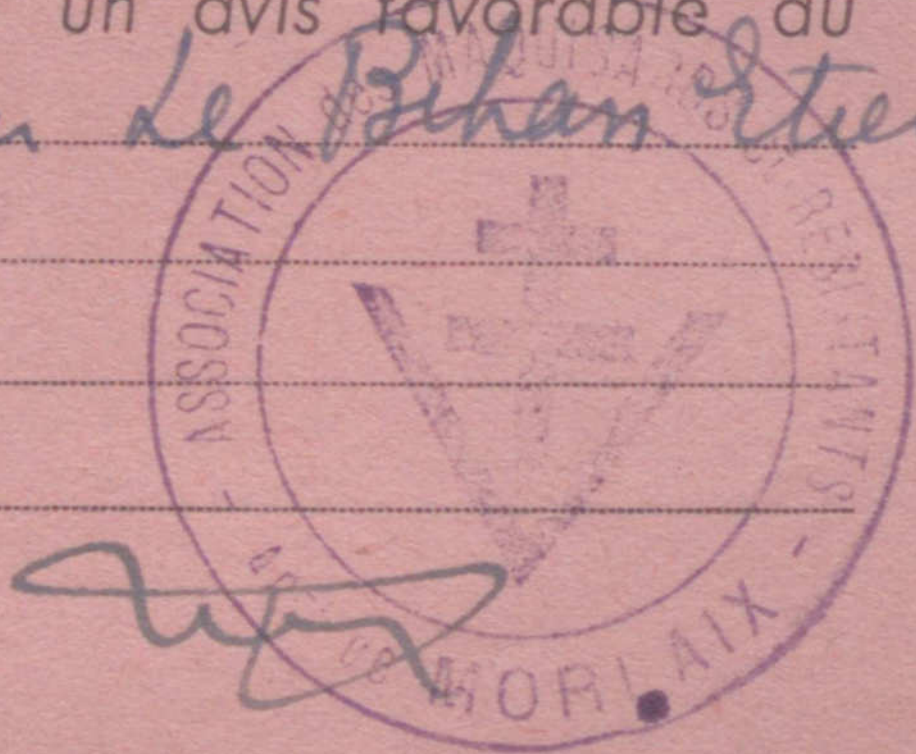
# ASSOCIATION DES MAQUISARDS & RÉSISTANTS

DE L'ARRONDISSEMENT DE MORLAIX



M. le Docteur LE JANNE, ex-Commandant NOEL, Chef régional des F.F.I., Président de l'Association, donne un avis favorable au profit de M. Mounein Le Bihan Etienne

Carhaix



Hopital-Hospice  
de  
Carhaix  
~~~~~

4418  
Carhaix le 31-8-44

Je Soussigné déclare avoir donné  
mes soins le 10-8-44 à monsieur Edouard  
Etevine (chef de section) B<sup>on</sup> Sa Tour-d'Auvergne  
Carhaix  
Blessé par balle et atteint de plaie transfixante  
de poitrine (hémithorax gauche avec hémoptysie et  
hémithorax

Pour copie conforme



Docteur Liart  
Chirurgien de l'Hopital  
signé illisible

avec une partie de son unité, pour reprendre le contact  
que sa compagnie venait de perdre momentanément, à  
russi par une adroite et rapide manœuvre, a déterminé  
l'emplacement des nouvelles positions ennemies; action qui a  
permis à son Commandant de Compagnie de procéder à  
une manœuvre d'encercllement et de capturer 27 prisonniers  
Allemands fortement armés, au cours de l'action a été  
grièvement blessé par balle à la poitrine

à Rennes le 8 mai 1945  
Le Général Cdt La XI<sup>e</sup> Région  
signé Allard

Pour copie conforme  
Le Maire



4418

B. R. A. A. E. A.

Bureau de Recherche sur l'aide  
apportée aux évadés alliés  
Section Britannique

Hôtel du Palais Royal  
4 Rue de Valois

Paris le 28/8/45

Je soussigné Lt Cndr. P.A. O'Leary R.N. Certifie  
que monsieur Le Bihan Etienne Jean a été pendant  
la guerre un membre actif de l'organisation O'Leary  
Il s'est particulièrement distingué en aidant à diverses  
reprises, des aviateurs alliés

Au nom de la Nation Britannique je rends  
honneur à son courage et à son désintéressement

Signé Pat O'Leary R.N.  
Officier Bureau, I.S. 9. 28/8/45

Pour copie conforme  
Le Maire,



*[Signature]*

avec une partie de son unité, pour reprendre le contact  
que sa compagnie venait de perdre momentanément, a  
réussi par une adroite et rapide manœuvre, à déterminer  
l'emplacement des nouvelles positions ennemies; action qui a  
permis à son Commandant de Compagnie de procéder à  
une manœuvre d'encerclement et de capturer 27 prisonniers  
Allemands fortement armés, au cours de l'action a été  
grièvement blessé par balle à la poitrine

à Rennes le 6 mai 1945  
Le Général Cdt La XII<sup>e</sup> Région  
Signé Allard

Pour copie conforme  
Le Maire



*[Signature]*

4418

Gouvernement Provisoire de la République Française

XI<sup>e</sup> Région militaire  
Etat-major

Citation  
à l'ordre du Régiment

Le Général de Division Allard Commandant  
la XI<sup>e</sup> Région militaire,  
cite à l'ordre du Régiment  
Le Chef de Section Le Biban Etienne  
motif de citation

Chef de Section expérimenté, Courageux, volontaire pour  
les missions périlleuses, le 10 août 1944 parti en patrouille  
avec une partie de son unité, pour reprendre le contact  
que sa compagnie venait de perdre momentanément, a  
réussi par une adroite et rapide manœuvre, à déterminer  
l'emplacement des nouvelles positions ennemies; action qui a  
permis à son Commandant de Compagnie de procéder à  
une manœuvre d'encercllement et de capturer 27 prisonniers  
Allemands fortement armés, au cours de l'action a été  
grièvement blessé par balle à la poitrine

à Rennes le 8 mai 1945  
Le Général Cdt La XI<sup>e</sup> Région  
Signé Allard

Pour copie conforme  
Le Maire



CERTIFICAT

4418

Le Directeur départemental des Anciens Combattants et Victimes de Guerre soussigné certifie que,  
Mr. Le BIHAN Etienne Jean Lieutenant; 22 Rue de Callac à Carhaix, a droit aux avances suivantes sur Pension d'invalidité proposée en sa faveur;

Pension= au taux de (24.360francs)

{ Siret n° 59.500.)

n° Contrôle n° 4572/234

POUR COPIE CERTIFIEE  
CONFORME

Le Maire



OFFICE DEPARTEMENTAL  
des ANCIENS COMBATTANTS  
et VICTIMES de GUERRE  
du FINISTERE  
-:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:~

Détermination du temps de service  
dans la Résistance

COMBATTANTS VOLONTAIRES  
de la RESISTANCE

AVIS du PREFET

Dossier N° 4448

LE PREFET, Président de l'Office départemental  
des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre du FINISTERE

VU le dossier - Sur la demande  
de M *Le Berhaez Steuve Jean* Pseudo : *Stevu Belchane*  
né le *12 juin 1902* à *Ulliant*  
demeurant à *Carhaif - 22 rue de Callac*

Après avis de la Commission départementale  
des Combattants Volontaires de la Résistance,

EST D'AVIS :

de prendre en considération, pour l'attribution du titre de  
Combattant Volontaire de la Résistance au susnommé, le temps  
de présence dans la Résistance ci-après mentionné :

|                 |    |      |       |
|-----------------|----|------|-------|
| Périodes du     | au |      |       |
|                 | du | au   |       |
|                 | du | au   |       |
| soit au total : | an | mois | jours |

A QUIMPER, le

Pour le PREFET :

LE SECRETAIRE GENERAL de l'O.D.;